



Réponse de l'ADULPCM à l'enquête initiée par M. Le Député de la 1^{ère} circonscription d'Eure et Loir, Guillaume Kasbarian .

Contexte : Le 22 Septembre 2018, M. Le Député a initié une « consultation express » des usagers de la ligne Paris-Chartres-Nogent. En conclusion de celle-ci, 18 points en sont sortis .L'ADULPCM a échangé avec M. Le Député sur ses propositions et, souhaite par le présent communiqué présenter ses réponses.

L'ADULPCM n'a pas participé à cette enquête car nous considérons que depuis longtemps les constats sont faits, nous les vivons au quotidien. Cette enquête confirme en effet le mécontentement général des usagers que nous soulignons de façon récurrente aux différents acteurs notamment en rappelant à leurs responsabilités respectives la SNCF et la Région Centre VDL. Cependant, même si nous souhaitons travailler avec l'ensemble des acteurs politiques et institutionnels, nous ne souhaitons pas que nos actions bénévoles (souvent sur nos congés) fassent l'objet directement ou indirectement d'une quelconque récupération politique.

La situation de la ligne Paris-Chartres-Le Mans avaient déjà été remontée en détail à M. Le Député, notamment lors des « assises de la mobilité » en novembre 2017, où l'ADULPCM avait insisté sur les problèmes et dysfonctionnements récurrents. Nous notons que les propositions présentées dans les conclusions de la présente enquête, étaient déjà présentes l'année dernière dans les conclusions des « assises de la mobilité » de Mr. Le Député.

1 - Augmenter la capacité de transport et le nombre de trains longs

ADULPCM : C'est un sujet que nous abordons à chacune de nos rencontres tant avec la SNCF que la Région Centre. Il y a suffisamment de rames disponibles pour réaliser le service, néanmoins, la productivité de la SNCF quant à sa maintenance n'est pas satisfaisante. Nous continuerons à aborder ce sujet régulièrement notamment lors de notre prochaine réunion entre ADULPCM, SNCF et Région Centre VDL

2 - Augmenter l'effort budgétaire de rénovation des infrastructures et le prioriser sur cette ligne TER

ADULPCM : nous avons rappelé à M. Le Député qu'il était du même parti politique que l'actuel gouvernement qui détient les « clés de la bourse ». L'infrastructure est du domaine étatique, il a donc la capacité d'agir auprès de la Ministre des Transports qui ne semble absolument pas avoir une oreille attentive à ce jour. Nous avons réitéré notre demande faite en 2017 à Mr. Le Député de rencontrer Mme la Ministre en charge des transports afin d'échanger et présenter nos propositions.

3 - Préserver les fréquences aux heures creuses, notamment tôt le matin et tard le soir

ADULPCM : nous sommes sur la même longueur d'onde. C'est une de nos demandes historiques, il est important d'avoir une amplitude de service importante pour pouvoir bénéficier de la proximité avec Paris à toute heure.

4 - Développer de nouveaux directs entre Paris et Chartres, tout en préservant l'existant pour les gares intermédiaires.



ADULPCM : la ligne étant saturée si de nouveaux trains directs devaient être mis en place, il convient de trouver les bons faisceaux afin d'éviter des problématiques de flux. Nous avons précisé que nous avons déjà fait cette demande à la Région Centre ainsi qu'à la SNCF d'avoir des trains plus rapides, notamment sous l'impulsion du Maire de Chartres. Un point de discussion tripartite est nécessaire. Nous continuons d'insister sur ce sujet important.

5 - Etudier l'opportunité et les conséquences d'une nouvelle desserte à Saint-Quentin-en-Yvelines

ADULPCM : un serpent de mer qui revient régulièrement. Avec la configuration des infrastructures ça compliquerait beaucoup énormément l'exploitation de la ligne. Essayons déjà que la SNCF apporte robustesse sur le schéma actuel avant d'éventuels changements. L'ADULPCM ne souhaite pas s'engager à courts et moyens termes sur ce sujet.

6 - Refondre les statistiques de ponctualité pour mieux refléter le ressenti des usagers

ADULPCM : lors de notre dernière rencontre avec la Région qui est autorité organisatrice, il a été convenu que l'ADULPCM serait un indicateur majeur quant au ressenti des usagers. L'ADULPCM a pris le point et va prochainement proposer un outil de mesure régulier avec remontée périodique à la Région.

7 - Fluidifier les procédures de remboursement des usagers

ADULPCM : nous préférons avoir pour objectif que la qualité de service soit à la hauteur, et que par conséquent les usagers n'aient plus à se faire rembourser. Cependant nous sommes très vigilants à ce que la SNCF et la Région Centre VDL respectent leurs engagements de dédommagements vis à vis des usagers. D'ailleurs, nous rappelons que le remboursement Navigo pendant la période de grève au printemps 2018 a été obtenu grâce à l'action de l'ADULPCM.

8 - Améliorer le confort, notamment la propreté et la climatisation, sur les rames existantes

ADULPCM : sur ce point, tout le monde est d'accord, là encore la balle est dans le camp de la SNCF et tout particulièrement à son Technicentre. L'ADULPCM a remonté à la Région que certaines rames étaient en panne de climatisation depuis 2016 alors même que la SNCF est au courant. Cette dernière donne comme consigne à ses conducteurs de ne pas tenir compte de ce problème.

Sur l'aspect hygiène, nous le remontons régulièrement à la SNCF qui doit mettre un module de vidange des WC sur Chartres mais pas plus d'information pour le moment quant à sa mise en œuvre. Enfin, les trains sont nettoyés pour certains lors de leur arrivée en gare de Montparnasse mais avec les mises à quai tardives, le travail n'est pas forcément de qualité.

Concernant les aménagements des nouveaux TER (Regio2N), nous avons précisé que suite à nos négociations, nous avons obtenu que la Région étudie un réaménagement de ces rames, qui à ce jour n'est malheureusement pas envisagé avant la grande révision de « mi-vie » du matériel roulant. Nous continuons d'insister sur ce sujet auprès des autorités car cela est une priorité en termes d'investissement et de confort usagers.

9 - Consulter les usagers pour les futures acquisitions de rames

ADULPCM : nous avons été consulté lors de l'acquisition des Régio2N mais à l'époque M.Bodin (Vice-Président de la Région Centre aux transports lors de la précédente mandature de François Bonneau) l'avait fait à des « fins de



communication politiques » mais sans aucune prise en compte de nos commentaires et nos vives réserves de l'époque. La nouvelle équipe dirigée par M.Fournié (actuel VP aux transports de la Région Centre) s'est engagée à réellement écouter notre ressenti quant au matériel roulant, à nous associer dans un esprit participatif. De fait, nous serons consultés lorsqu'il sera temps de remplacer les « Corails ».

10 – Installer des bornes de recharge de pass Navigo dans les gares Euréliennes de la ligne TER.

ADULPCM : sujet déjà abordé mais seul IDF Mobilité (STIF) est décideur sur le sujet et il n'a jamais été convenu de mettre des automates à des emplacements géographiques où la Région Ile de France n'est pas autorité organisatrice. Des solutions existent en attendant la dématérialisation du titre sur le smartphone, il est aujourd'hui possible de recharger depuis son ordinateur et avec un lecteur USB qu'il conviendra d'acheter 7€. Lien vers le rechargement en ligne : <https://rechargercommandernavigo.fr/nfc/>

11 - Créer un « titre de transport unique » et/ou 100% digital, pour éviter une multiplicité des cartes.

ADULPCM : nous avons proposé la dématérialisation des titres de transport directement présents sur smartphone, nous continuerons à le soutenir. Ce n'est pas un impératif budgétaire à courts termes vu les autres problématiques sur la ligne et les choix budgétaires qui doivent être

12 - Développer le réseau téléphonique mobile le long de la ligne

ADULPCM : Les opérateurs téléphoniques ont une obligation de couverture des lignes TGV et TER les plus fréquentées (Paris Chartres Nogent étant 2^{ème} ligne de France, elle est comprise dans cet accord signé entre les 4 opérateurs et l'Etat en Janvier 2018. Source : <https://www.rtl.fr/actu/politique/zones-blanches-accord-historique-entre-le-gouvernement-et- quatre-operateurs-7791821790>

Nous rappelons que l'ADULPCM a contacté Orange qui a répondu au travers de son directeur régional que la ligne serait intégralement couverte en 4G au plus tard en 2019. Pas de réponses des autres opérateurs mais ils ont signé l'accord...

13 - Installer du WiFi à bord des TER

ADULPCM : Il y a quelques années, nous avons déjà fait cette demande. Installer le wifi sur un Régio2N coûte 400 000€ par rame, et techniquement ce n'est au final qu'un concentrateur en wifi qui est ensuite redirigé en 4G à l'extérieur du train. Néanmoins, se pose la question de l'intérêt de cette demande à l'heure où les forfaits mobiles ont une enveloppe de data de plus en plus importante et que les opérateurs ont une obligation de couverture de la ligne en 4G en 2019. L'ADULPCM ne pense pas que cette proposition soit la plus urgente à court terme vu les autres problématiques sur la ligne et les choix budgétaires qui doivent être effectués (Surtout si la ligne est totalement couverte en 4G en 2019).

14 - Développer les outils d'alerte: applications et alertes SMS de la SNCF ou applications externes telles que Railz

ADULPCM : Des solutions existent déjà avec Railz et même l'application SNCF qui embarque maintenant une sorte de Waze du rail qui peut être mise à jour par les usagers. Nous allons intervenir auprès de la SNCF pour que celle-ci communique plus sur cette fonctionnalité. Enfin, il y a le compte Twitter @ChartresTrafic qui est un service facturé par la SNCF à la Région, ce fil doit être adopté par un maximum de personnes néanmoins l'ADULPCM a déjà remonté le fait que la pertinence des informations n'est pas toujours avérée et que nous avons des informations



contradictoires par d'autres canaux. Bref, un chantier coté SNCF, raison pour laquelle Mathias Vichérat a été nommé directeur général, l'ADULPCM l'a rencontré l'année dernière pour dénoncer le fonctionnement inefficace des moyens de communication de la SNCF : « avant de proposer une « appli », il faut que la SNCF s'assure que les réseaux fonctionnent sur l'ensemble de la ligne ... »

15 - Encourager le covoiturage, tant au niveau financier qu'au niveau de la mise en relation des usagers.

ADULPCM : L'ADULPCM se « bat » pour que la ligne ait un fonctionnement optimal et donc que les usagers n'aient pas à utiliser leur voiture. Une proposition déjà faite par M. Le Député lors des assises de la mobilité, c'est à lui de la porter, car pas du ressort des différents acteurs de la ligne.

16 - Encourager le télétravail, tant au niveau légal qu'au niveau des infrastructures de coworking en local.

ADULPCM : une proposition mentionnée par M. Le Député lors des assises de la mobilité, hélas malgré les annonces du gouvernement, le télétravail ne concerne que peu de personnes. L'ADULPCM a d'ailleurs fait remarquer à Mr. Le Député que la réforme du travail aborde le sujet du télétravail mais l'article n'étant pas coercitif beaucoup d'entreprises ne met rien en œuvre. Mr Le Député étant de la majorité a la latitude pour faire des propositions possiblement acceptées sur ce sujet national.

17 - Faciliter la garde d'enfants, tant au niveau financier qu'au niveau des infrastructures d'accueil en local

ADULPCM : une proposition déjà abordée par M. Le Député lors des assises de la mobilité, la balle est dans le camp de Monsieur Le Député qui est de la majorité et donc a le pouvoir de faire des propositions possiblement acceptées.

18 - Améliorer l'accessibilité des gares et des rames, pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées

ADULPCM : l'accès aux handicapés est une cause nationale à laquelle l'ADULPCM est très sensible, l'accessibilité coûte très cher. La gare d'Epernon a été rendue accessible par la SNCF du fait de sa situation centrée autour des bassins de vie d'Auneau, Maintenon et Epernon. En cas de délais pour la réalisation des travaux de mise aux normes d'accessibilité des gares, l'ADULPCM pense qu'il conviendrait de mettre en place un système de transport, temporaire et transitoire, de porte-à-porte à la demande pour les personnes en situation de handicap dans l'attente de pouvoir procéder aux travaux.

Conclusion : nous avons présenté ces points de vue à M. Le Député lors d'une rencontre le 04 octobre 2018.